

SAINT-LYPHARD

SES DEUX BOURGS ET SES VILLAGES



La commune conserve ses 3 fleurs !

Une labellisation qui récompense le travail fourni par les services techniques en faveur du développement paysager et de la préservation de l'environnement.





Pour nous, élus, comme pour de nombreux habitants, Saint-Lyphard est plus que notre commune, c'est notre cadre de vie !

Nous y cultivons donc l'amour de notre terroir, en veillant jalousement à la préservation de son identité, de son cadre et de sa qualité de vie. L'envie de créer, l'enthousiasme, la détermination sont de puissants moteurs qui nous ont permis de concrétiser de nombreux projets et ceci en dépit des freins indéniables qu'ont représenté la crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine avec ses notables conséquences quant à l'inflation qui continue de galoper et qui génère les inquiétudes légitimes de nos agriculteurs.

La solidarité est indispensable pour que chacun trouve sa place et puisse bénéficier des bienfaits de l'action collective. Le Centre communal d'action sociale s'est considérablement développé. Toutes et tous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé face aux enjeux qui vous sont propres. En parallèle, nous mettons à votre disposition, sur le site internet, un annuaire de toutes les associations et des ressources qui peuvent vous apporter une aide sous plusieurs aspects de votre vie personnelle : le logement, le budget, le handicap, le vieillissement, etc.

Avec une augmentation de 10% de la population en cinq ans, Saint-Lyphard connaît une forte expansion démographique, marquée par l'emménagement de nombreuses jeunes familles sur le territoire.

Il appartient à la Municipalité de s'engager sur l'avenir, et de se doter des équipements nécessaires pour satisfaire les besoins de la population, poursuivre la sécurisation des lieux mais aussi pour répondre aux obligations légales imposées par le gouvernement, en matière de logement (loi SRU). Si ces projets sont nécessaires, nous tentons de concilier leur développement et la préservation de notre patrimoine et de notre biodiversité.

Vous le savez, notre commune, station verte de vacances, a maintenu sa labellisation 3 fleurs attribuée par le jury des Villes et villages fleuris. L'obtention de ce label est une réelle fierté pour la commune, ses habitants et ses équipes. Il récompense le travail des agents des différents services au fil des années, de leurs efforts et temps de travail consacré à l'embellissement de la ville et au maintien de notre cadre de vie. Dans ce magazine, vous retrouverez la dynamique de sensibilisation structurée et co-construite en faveur de notre écosystème.

Nous sommes déjà au mois d'avril. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée du printemps, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de profiter des bienfaits des espaces extérieurs et des diverses activités proposées dans le cadre associatif.

Avec tout mon engagement,
Claude BODET
Maire de Saint-Lyphard

Sommaire

- 03 Retour en images
- 04-05 Actualités
- 06-07 Vous accompagner au quotidien
- 08-09 DOSSIER : La commune conserve ses 3 fleurs
- 10 Enfance : le restaurant scolaire s'engage
- 11 La Madeleine
- 12 Travaux
- 13 L'agglomération Cap Atlantique
- 14-15 Vie associative
- 16 Culture

Suivez l'actualité de la commune sur ses réseaux sociaux :

 [saintlyphard](#)

 [Ville de Saint-Lyphard](#)

MAGAZINE SAINT-LYPHARD N°13 - AVRIL 2024

Directeur de la publication : Claude BODET
Directrice de la rédaction : Geneviève PICHOT
Assistante de rédaction : Lisa GAMBIER
Crédit photos et illustrations : Droits réservés, service Communication, Fréquence architecture, Freepik
Création graphique et mise en page : service Communication
Impression : Le Sillon
Tirage : 2 300 exemplaires.
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres des Lyphardais, le magazine est également disponible à la Mairie (selon quantité restante disponible) et en téléchargement sur le site internet.
Contacts : communication@mairie-saint-lyphard.fr





Retour EN IMAGES



M. Jean-Loup QUESSAUD



M. Robert LEHOURS

MÉDAILLÉS DE LA VILLE

Ils sont des piliers de la vie associative de Saint-Lyphard, de La Madeleine et de leurs villages, engagés au service de la population depuis de longues années. M. le Maire a eu le plaisir de remettre sa médaille à M. Robert LEHOURS, un pilier de la vie associative à ses débuts et engagé depuis 1973 au Centre de secours de la commune. M. Jean-Loup QUESSAUD, figure incontournable du village de La Madeleine, a également reçu la Médaille de la Ville. M. le Maire a salué son investissement sans faille dans de multiples associations Madeleinaises.

La ville labellisée

« Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »

Sur proposition de M. Michel Ménard, Président du Conseil d'administration du SDIS de Loire-Atlantique, M. Fabrice Rigoulet-Roze, préfet de la région Pays-de-la-Loire, préfet de la Loire-Atlantique a décerné ce label départemental à la commune, pour sa contribution à l'effort de la sécurité civile et son implication aux côtés du SDIS.



CÉRÉMONIE DE LA SAINTE-BARBE

Les sapeurs-pompiers du Centre de secours de Saint-Lyphard ont célébré la Sainte-Barbe, le samedi 10 février dernier. Les élus et Lyphardais ont pu leur y exprimer tout leur soutien.



LA MUNICIPALITÉ SOUTIEN LA RÉSIDENCE DE LA BRIERE

Chaque année, le CCAS coordonne, avec l'aide de l'animatrice de la maison de retraite, l'organisation d'une animation et d'un goûter, offerts par la mairie.

Le Maire et son Adjointe aux affaires sociales ont profité de ce moment convivial pour témoigner leur soutien aux personnels, échanger et offrir des bouquets à ses six centenaires.

Après une petite présentation de la faune locale...



OPÉRATION COMPTAGE DES OISEAUX AU REFUGE LPO

Le public était au rendez-vous pour cette première animation de l'année ! Découvrez les prochaines dates dans le dossier de cette édition.



...les participants sont partis à leur recherche sur le terrain !



Administration

Informer et protéger la population : plusieurs dispositifs en cas d'alerte majeure

La commune dispose d'un Plan communal de Sauvegarde, un document interne obligatoire permettant de planifier les actions des acteurs de la commune en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires (accident industriel, explosion d'une entreprise, inondation, nuage toxique, etc.).

La loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile conforte le dispositif des plans communaux de sauvegarde.

À l'échelle de la commune, ce plan organise, sous l'autorité du Maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise.



Un système d'alerte en temps réel

En complément, la mairie s'est dotée d'un système d'alerte pour assurer la sécurité de ses habitants. En cas d'incident grave ou d'urgence vitale survenant sur la commune, vous serez alertés immédiatement par sms ou par appel vocal (si vous ne disposez que d'un téléphone fixe).

En 2 clics, inscrivez-vous !

Rendez-vous sur le site internet de la mairie www.mairie-saintlyphard.fr rubrique Démarches ou à la mairie. Les coordonnées que vous communiquerez ne seront utilisées que dans le cas d'une alerte majeure.

Un Document d'Information Communal sur les Risques majeurs (DICRIM)

Le DICRIM recense les risques potentiels auxquels est exposée la commune et les consignes à adopter avant, pendant et après un événement majeur.

i Si vous êtes Lyphardais et que vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez en faire la demande en mentionnant votre nom et adresse postale à l'adresse communication@mairie-saint-lyphard.fr



Services techniques

Des opérations de broyage réussie

Deux fois par an, la Mairie met à disposition des Lyphardais un broyeur à végétaux, sur le site de la Vinière. Au cours de la matinée, chacun peut y déposer ses déchets verts, avec l'aide de deux agents municipaux et élus. Le broyat restant est réutilisé pour pailler les espaces verts. En plus de protéger la terre et les plantations, cette pratique permet de conserver l'humidité du sol et d'espacer leur entretien.



De nouveaux véhicules

En 2023, la commune s'est équipée de nouveaux véhicules de service :

- un véhicule utilitaire Toyota : 18 662€ ;
- un camion Nissan : 22 419€ ;
- un tracteur dédié à l'entretien de la voirie et des espaces verts : 93 600€

Nécessaires compte-tenu de l'évolution des services techniques et du l'état du parc de véhicules dont dispose la mairie, ces investissements permettront de répondre au mieux aux besoins et attentes des Lyphardais.





Vie économique

Les Calèches briéronnes : des projets et des animations toute l'année

Dans le hameau de Bréca, de jolis projets éclosent entre chaumières et roselières. Yannick THUAL, ancien propriétaire de l'entreprise qu'il a fondé il y a maintenant 35 ans, a transmis le flambeau à Chloé ROTARD et Florian JACQUOT, deux jeunes originaires de la région.

Depuis l'âge de 16 ans, Chloé était employée de l'entreprise et exerçait comme guide en calèche et en chaland. Après plusieurs formations dans le milieu du management équin, du tourisme et diplômée en tant que guide, elle connaît aujourd'hui son métier par cœur. Une passion qu'elle a transmis à son partenaire, Florian, qui est quant à lui originaire du secteur de la gastronomie, où il a exercé comme chef cuisinier. Aujourd'hui, ils souhaitent concilier leurs deux métiers pour développer l'entreprise et proposer une offre inédite en Brière.

De nouvelles activités et des projets en perspective !

En plus des visites guidées en calèche et en chaland, qu'ils partagent pendant la saison estivale avec une fidèle équipe de saisonniers, ils proposent, depuis le mois de novembre, des promenades et des animations avec les poneys : anniversaires, fêtes, etc.

En soirée, ils vous invitent à profiter du calme d'un moment sur l'eau inédit, autour d'un plateau de spécialités locales spécialement préparé pour l'occasion.

Chloé et Florian veulent faire des Calèches Briéronnes **un lieu où l'on aime se retrouver et partager des moments entre amis ou en famille.**

Ainsi, ils souhaitent également développer, dans le cadre de futurs projets, une offre de petite restauration sur le site.

Contact

Ouverture toute l'année, sur réservation entre octobre et avril.

contact@calechesbrieronnes.fr

Tel : 02 40 91 32 02

@ www.calechesbrieronnes.fr

Les Calèches Briéronnes

Découvrir la Brière

Ils vous emmènent également découvrir les marais de Brière et ses villages authentiques.

Brière Évasion

Au port de la Pierre Fendue, Brière Évasion vous propose des promenades en chaland et en calèche commentées pour découvrir le marais de Brière.

Du lundi 1er avril au lundi 30 septembre 2024

06 75 23 58 58 / 02 40 91 41 96

briere.evasion@free.fr

La Faune Briéronne

Laissez-vous surprendre par le spectacle sans cesse renouvelé de la faune et la flore du marais au cours d'une promenade guidée en chaland. En calèche, découvrez les chaumières du village de Bréca, la vie d'autrefois et les savoir-faire des briérons.

Ouverture tous les jours

06 83 60 86 65 / 02 40 91 48 09

www.faunebrieronne.fr

L'Arche Briéronne

Profitez de balades commentées en chaland, et, d'avril à octobre, de promenades en calèches.

Ouverture tous les jours

06 88 34 23 08 / 02 40 91 33 97

sophie.nicou@wanadoo.fr



Nouvelles activités

Connaissez-vous... ?



CHOUPPETTE ET SES FANTAISIES

Personnalisation d'objets divers par sublimation, création de bijoux, floquage de vêtements, décoration de table, etc.

Contact : Mme VAILLANT Céline
(bourg de La Madeleine)

chouppetteetsfantaisies@gmail.com



CTHV ELEC

Entreprise d'électricité générale.

Contact : M. BORGES Angelo

Mail : angelo.borges@cthvelec.fr

Tel : 07 49 99 03 06

www.cthvelec.fr



LESTRÉSORS D'ALBA

Fleuriste et objets de décoration.

Contact : Mme ROSAN Charlotte

(bourg de La Madeleine)

Mail : contact@lestresorsdalba@gmail.com

Tel : 09 78 81 17 03

Habitat

Cap Info Habitat : un guichet unique pour vous accompagner

Un seul numéro, le 02.51.75.77.95, vous permet d'accéder à une information neutre et gratuite relative à l'habitat : économies d'énergie, travaux d'adaptation, rénovation des toits de chaume prématurément dégradés, habitat dégradé.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- **Choix n°1** : dans le cas de travaux de rénovation énergétique, l'Espace Conseil France Rénov vous apporte des conseils techniques sur le type de travaux à réaliser et les aides financières que vous pouvez mobiliser.

L'accueil téléphonique de l'Espace Conseil France Rénov est ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi.



- **Choix 2** : dans le cas de travaux d'adaptation du logement liés à la perte d'autonomie et mobilité, de rénovation d'une toiture en chaume prématurément dégradée, de restauration d'un bien immobilier présentant un intérêt patrimonial, vous pouvez bénéficier de conseils sur les aides financières.

Il vous est également possible de signaler les désordres constatés dans votre logement.

- L'accueil téléphonique est ouvert de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Un architecte vous conseille en amont de votre projet de construction, de réhabilitation ou d'extension.

Permanences sur rendez-vous au 02 51 75 15 36, le 3e mardi après-midi du mois, de 14h à 17h
www.caue44.com



Aidants : des ateliers d'échanges sur les pratiques

Vous accompagnez quotidiennement un proche adulte en situation de handicap ou atteint d'une maladie neuro-évolutive (alzheimer, parkinson, etc.) ? ALFa Répît (relais des aidants), en lien avec les CCAS des communes voisines organise un cycle de huit ateliers «Trucs et astuces» basés sur l'échange de savoirs et de pratiques entre aidants.

Prochains ateliers :

- « **Garder des loisirs** », jeudi 11 avril de 14h30 à 16h, Saint-Lyphard (espace des Coulines) ;
- « **Communiquer avec son proche** », jeudi 16 mai de 14h30 à 16h, La Turballe ;
- « **Se préserver** », jeudi 13 juin de 14h30 à 16h, Saint-Molf.

Plusieurs membres d'une même famille peuvent y participer ; sur toutes les communes. **Sur inscription auprès d'ALFa Répît - Tél : 02 40 66 94 58**
Mail : contact@alfarepit.fr / www.alfarepit.fr

ZOOM SUR Les permanences juridiques et financières

L'ADIL assure un rôle de prévention, en sécurisant vos décisions, en particulier sur le plan juridique et financier. Un juriste vous conseille à chaque étape sur les aspects juridiques et financiers pour sécuriser votre projet d'accession, de location ou de rénovation.

Permanences uniquement sur rendez-vous 02.40.89.30.15 ; contact@adil44.fr ; www.adil44.fr
Possibilité de prise de rendez-vous en ligne sur <https://adil44.rdv.date>

LOGEMENT SOCIAL

Une équipe de conseillers sociaux dédiés à la thématique est disponible pour vous informer sur le logement locatif social en Loire-Atlantique, enregistrer, renouveler et mettre à jour votre dossier de demande de logement social et vous conseiller dans vos démarches.

Contact : 02 40 89 94 50
contact.ehs@adil44.fr



Vieillesse



Un accompagnement personnalisé et gratuit à disposition des familles

Le Centre local d'information et de coordination, CLIC Éclair'âge est un lieu d'information et d'accompagnement pour les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge. La commune est concernée par les enjeux liés au vieillissement de la population. À travers l'organisation d'actions communes, la Municipalité soutient tout au long de l'année cette structure essentielle.

Accueillir et informer

Le CLIC est un lieu d'accueil de proximité gratuit où les personnes âgées et leur entourage peuvent trouver une écoute, une information, un conseil et un soutien pour toutes les questions en lien avec le vieillissement. Le CLIC évalue par ailleurs les besoins à domicile et propose des aides adaptées à la situation.

Mobiliser les professionnels et coordonner leurs interventions

Pour faciliter les démarches auprès des professionnels, que ce soit dans le cadre du soutien à domicile ou un changement de lieu de vie (EHPAD, résidence autonom-

Ateliers numériques : de nouvelles places disponibles en septembre

En lien avec le CLIC, le CCAS coordonne, depuis l'année dernière, l'organisation d'ateliers pour apprendre les bases de l'usage de la tablette numérique et du smartphone, destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans. Face au succès rencontré, il a décidé de renouveler ces ateliers cette année.

i Sur inscription auprès du CCAS au 02 40 91 41 08



Coordonnées utiles : CLIC Éclair'âge
1 faubourg Sainte Anne, 44350 GUERANDE
Téléphone : : 02.40.62.64.64 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30)
Mail : eclair-age@wanadoo.fr

L'équipe est composée de 7 salariées :

- une chargée d'accueil (Ysé Evin) ;
- 4 chargées d'évaluation et de coordination (Anita Coquard, Armelle Rouxel, Marie Alletz-Blandeau, Marion Perraud et Stéphanie Guriec)
- une directrice (Ambre Guéno).

Le Bureau, composé de 9 membres et nommé par le Conseil d'Administration, est sous la présidence de Jean-Luc Boden.

-ie, le CLIC peut contacter les différents services et actionner les interventions nécessaires, sans se substituer à la famille.

Conseiller pour la mise en place des aides

Le CLIC évalue les besoins à domicile et propose des aides adaptées à la situation. Pour la mise en œuvre des aides, un accompagnement personnalisé respectueux du projet de vie est proposé. Les aides sont discutées avec les personnes accompagnées et prennent en compte leurs attentes et besoins.

Handicap

Le CLIC accompagne également les personnes en situation de handicap, en lien avec la Maison départementale des personnes handicapées de Loire-Atlantique (MDPH), dans des missions d'information, d'évaluation, d'aide à la constitution du dossier MDPH et de suivi.



Le premier atelier numérique, en septembre 2023.

Le CLIC intervient sur 12 communes de Cap Atlantique : Assérac, Batz-sur-Mer, Guérande, Herbignac, La Baule-Escoublac, La Turballe, Le Croisic, Le Poulignen, Mesquer, Piriac-sur-Mer, Saint-Lyphard et Saint-Molf.

Environnement

Depuis 2020, la Municipalité s'est engagée dans une démarche globale de développement durable et de préservation de l'environnement et du patrimoine de la commune. Cette labellisation, attribuée par le jury des Villes et villages fleuris, est le fruit d'une réflexion globale sur nos pratiques de gestion des espaces verts. Si l'embellissement floral général de la commune est apprécié, elle distingue également les actions de sensibilisation à la biodiversité locale. Zoom sur les actions qui ont compté et nous permette aujourd'hui cette distinction !



LA GESTION ENVIRONNEMENTALE

La commune a fait le choix, dans sa politique environnementale, de conserver une ambiance paysagère rurale, par le choix de ses essences végétales, et par la préservation de son petit patrimoine.

Le Plan de gestion différenciée : un document phare pour guider les actions

Adopté en 2022, le plan de gestion différenciée pose les bases des méthodes de gestion des espaces verts par nos services techniques. Il a été élaboré avec l'aide d'une personne en service civique dans le cadre d'une mission de 6 mois.

Ce plan de gestion différenciée regroupe les espaces communaux en plusieurs typologies dont les modes de gestion sont adaptés :

- **les espaces naturels** : moins entretenus avec une biodiversité plus riche, libre évolution de la végétation, déchets de tonte utilisés pour le paillage (du rond-point de Kervily, par exemple) ;
- **les accotements et bordures de chemins** : fauche tardive et fauche de sécurité (pour les piétons et automobilistes) ;
- **les sites de loisirs et touristiques** (port de Bréca, Belle fontaine, le plan d'eau, La Vinière et le complexe sportif) : gestion et entretien toutes les deux semaines, gestion soignée et fleurie, incluant la plantation de vivaces et essences locales, massifs paillés avec les déchets verts (issus de la tonte, broyage des sapins de Noël, etc.) ;
- **le cimetière** : espace horticole entretenu toutes les semaines, gazon d'ornement, tonte rase et finition rotofil ;



- **les espaces aménagés** (coeurs et entrées de bourg, abords de bâtiments publics, monument aux Morts) : espaces les plus entretenus (car aussi les plus fréquentés), avec une biodiversité moins riche. Y sont plantées des vivaces et plantes annuelles et bi-annuelles peu gourmandes en eau.

La commune a la volonté d'augmenter et de renforcer les **corridors écologiques inscrits dans la Trame Verte et Bleue (TVB)** : notamment les espaces verts entre l'espace des Coulines et la base de loisirs.

Une **analyse de l'état sanitaire de notre patrimoine arboré**, conseillée par le jury, a été lancée fin 2023 sur le secteur centre- bourg et sur un alignement privé reliant Bréca et Kerhinet. En fin de vie, les sapins et thuyas situés autour du terrain stabilisé de la Vinière ont été abbatués à la suite des résultats de cette dernière.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



La visite du jury, en juin dernier.



Chantier de curage de la mare de Kerampion, à l'automne dernier, en lien avec le CPIE



Chantier de plantation d'arbustes, à la Vinière



LES PROCHAINES ANIMATIONS À NE PAS MANQUER !

Amphibien et bêtes de la mare (animation au refuge LPO)

La mare est un écosystème très riche, allons découvrir quelques-uns de ses occupants !

Mercredi 15 mai, 13h-15h
Sur réservation au 02 28 54 90 35

Les plantes de la commune et leurs usages

L'écopâturage au service de la biodiversité

(animations en lien avec le CPIE)

Indéterminées à ce jour, les dates de ces deux animations printanières seront publiées sur le site internet et réseaux sociaux de la Mairie.

Une dynamique de sensibilisation structurée et co-construite

Plusieurs ressources sont affectées et mobilisées par la Municipalité pour atteindre les objectifs de la démarche de gestion différenciée.

La Municipalité vote chaque année un budget spécifique à l'environnement. Parce qu'ils sont les premiers concernés par ces évolutions, les agents des espaces verts ont été formés aux différentes pratiques de gestion différenciée décrites précédemment.

Des animations de sensibilisation

Chaque année, des animations sont proposées sur la commune en lien avec des partenaires spécialisés dans la thématique : le CPIE, le PNRB, la LPO, le CEN. Elles permettent de faire découvrir aux habitants la richesse de la biodiversité locale, mais aussi de sensibiliser le public au lien entre les pratiques humaines et la biodiversité.

Des chantiers participatifs

Afin de contribuer à préserver la biodiversité, des chantiers participatifs de réhabilitation des milieux naturels sont régulièrement organisés, en lien avec nos partenaires et les membres du comité consultatif sur l'environnement. La population est invitée à y participer.

Quelques chiffres...



La commune s'est engagée à planter **200** arbres/an



Réduction du temps d'éclairage public de **45mn** /jour



Création du Refuge LPO en 2023 avec **3** animations/an



Suppression de **80%** des jardinières



Création et installation de **12** panneaux d'explication des pratiques d'entretien et des installations à divers endroits de la commune : nichoir à hirondelles, gestion des espaces verts, nichoir à mésanges, entretien du cimetière, etc.

Meilleur dans l'assiette, meilleur pour la planète : le restaurant scolaire s'engage



À travers son engagement dans la démarche de qualité **Mon Restau Responsable** ©, la **Municipalité souhaite faire progresser le restaurant scolaire sur quatre piliers de la transition écologique et sociale.**

Pendant un an, la commune et l'équipe d'agents municipaux dédiée à la restauration seront accompagnés par le CPIE et le Parc de Brière pour progresser sur quatre enjeux majeurs de la démarche : le bien-être des convives, une assiette responsable, les éco-gestes et l'engagement social et territorial vers nos producteurs locaux.

Cet engagement se décline en **plusieurs étapes** :

- La réalisation d'un questionnaire qui détaille le fonctionnement actuel du restaurant, les produits servis, les actions éco-responsables en cours ;
- Un diagnostic sur site, effectué par un professionnel sur la thématique du gaspillage alimentaire ;
- La visite « critique » par un autre chef cuisinier déjà engagé dans la démarche.

Des animations de sensibilisation des écoliers

En parallèle, une animation de création d'un repas de saison et végétarien a été proposée aux élèves de CE2 des écoles Ste-Anne et Les Roselières : une manière de sensibiliser les enfants aux goûts et de leur en faire découvrir de nouveaux !

Les agents formés aux enjeux

Au mois d'avril, un atelier auprès des agents intervenant dans le cadre de la pause méridienne sera organisé. Des outils nutritionnels leur seront présentés, ainsi que quelques clés en matière d'éducation alimentaire et de lutte contre le gaspillage.

L'ensemble des préconisations repérées seront présentées au mois de mai aux familles et partenaires.



Un club pour tester les recettes de API

À Saint-Lyphard, c'est la société API Restauration qui est mandatée pour approvisionner le restaurant scolaire et composer le calendrier des repas. Depuis le mois de janvier, elle propose aux enfants de l'accueil de loisirs La Ribambelle de tester ses nouvelles recettes : le Club testeur est né et se réunira cinq à six fois au cours de l'année scolaire. Munis de matériel ludique (régalomètre, smileys, etc.), chacun peut donner son avis !

En fonction de l'appréciation donnée par les enfants, les recettes seront déployées dans l'ensemble des restaurants gérés par API.

Des animations et repas à thème

sont proposées aux écoliers tous les mois : une manière de sensibiliser les enfants aux goûts et de leur en faire découvrir de nouveaux !



Petite enfance

Une maison d'assistantes maternelles

Située dans le centre-bourg, la MAM a ouvert ses portes en fin d'année. Maëva BERDER, Céline GUERRIER et Aurélie MOYON, assistantes maternelles et membres de l'association Mam'zelles & Cie, y accueillent les enfants âgés de 0 à 3 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h. Dans une commune marquée par une forte évolution démographique et l'installation de jeunes familles, ce projet est fortement encouragé par la Municipalité, où les demandes d'assistant(s) maternel(le)s sont nombreuses.

Contact : mam.zellescie@gmail.com





Un nouveau lieu d'accueil périscolaire

À partir de la rentrée 2025, une toute nouvelle structure accueillera les enfants scolarisés dans les écoles de La Madeleine. C'est un projet-phare tant en terme financier qu'en terme réglementaire et de sécurité.

Le chantier de création du nouveau lieu d'accueil périscolaire a débuté au mois de janvier ; la réception est prévue en septembre. Face à l'augmentation de la population Madeleinaise, l'objectif principal de cette nouvelle structure est de pouvoir garantir l'accueil et le confort de ses utilisateurs. Actuellement, plus de 150 enfants sont accompagnés chaque jour, matin et soir, des écoles vers le lieu d'accueil périscolaire actuel. Elle permet donc également la suppression de ces deux trajets, qui obligent la traversée de la rue Saint-Éxupéry.

Respectueux des conditions d'agrément inhérentes aux accueils périscolaires, ces nouveaux locaux permettront d'améliorer le confort des utilisateurs (enfants et encadrants).

Le nouveau lieu permettra la restitution de la salle Saint-Joseph aux associations et de garantir une accessibilité aux personnes à mobilité réduite puisque l'établissement est inscrit dans l'échéancier Ad'ap.

« Un espace pensé et adapté pour les enfants de 3 à 10 ans »

Un corridor vert et une continuité écologique

L'entrée se fait de plein pied entre le parvis extérieur et le centre périscolaire pour permettre des arrivées fluides et une entrée bien définie. D'une superficie de 205m², les espaces sont pensés de manière à garantir la sécurité des enfants tout en préservant l'environnement dans lequel se situe de projet.

Les fenêtres, des « héliodons », permettant d'apprécier l'apport de lumière naturelle à l'intérieur de l'ouvrage en été et en hiver seront installés. La terrasse en bois a également été étudiée de manière à ne pas générer de risques de glissades.

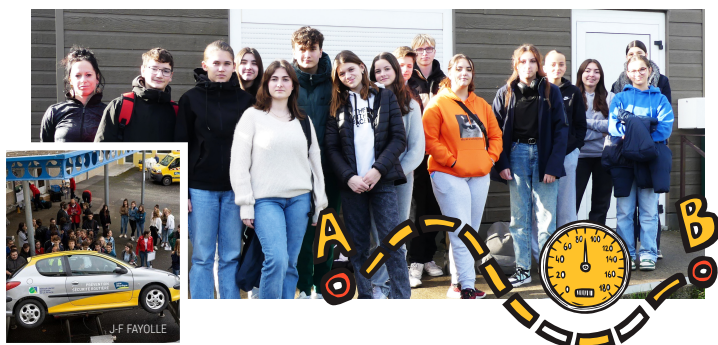
La totalité de la surface est travaillée en lien avec les services compétents pour définir les espèces végétales locales les plus adaptées au site (arbres, arbustes, etc...).

Des aires de jeux seront également installées pour les élèves de maternelles : toboggans, mur d'escalade, filet à grimper, pont de tarzan, cordages.

Du point de vue de l'accessibilité, 23 places de stationnement dont 2 places PMR seront recrées le long de la rue des Écoles et de la rue Pierre de Coubertin.

Jeunesse

Les jeunes sensibilisés à la sécurité routière



Depuis le mois de mars, la Caban'Ados propose aux jeunes un cycle d'animations sur la thématique de la prévention routière.

Plusieurs ateliers sont organisés, avec la participation d'intervenants extérieurs. Le policier municipal interviendra dans ce cadre pour aider la structure et les jeunes dans la préparation de la journée de sensibilisation à la sécurité routière : le temps fort du programme organisé avec le service jeunesse et sports de Guérande.

Une journée placée sous le signe de la pratique et de l'expérimentation ! La matinée sera réservée aux jeunes des structures et à l'installation des stands qu'ils tiendront. L'après-midi, tous les jeunes du territoire seront invités aux animations diverses et variées, concoctées en partenariat avec des structures innovantes spécialisées sur la thématique.

Au programme : simulation de renversement d'autobus et voiture, d'accidents à 30kms/h, de vision en état d'ébriété, présence de l'IREPS, essai de trotinettes électriques, stands de réparation de vélo, etc.

i Rendez-vous jeudi 25 avril, à partir de 14h, sur le parking du complexe sportif de la Madeleine, rue Pierre de Coubertin.



Des liaisons douces pour sécuriser les déplacements entre villages

Les déplacements doux font partie intégrante des projets d'aménagements portés par la Municipalité. Si ils répondent à des enjeux environnementaux évidents, ils revêtent sur la commune, et plus particulièrement dans les villages, un enjeu de sécurité de leurs habitant(e)s.

- **Entre le village de Kerbourg et La Madeleine**

À la suite d'une étude environnementale réalisée par CapAtlantique La Baule - Guérande Agglo en amont, la commune fait l'acquisition de certains terrains et parcelles longeant la route départementale 51, dans le but d'y aménager une piste destinée aux cyclistes et aux piétons. Ce cheminement doux permettra de relier le village de Kerbourg et La Madeleine, par le rond-point des quatres routes.

Des études sont en cours pour déterminer ces futurs aménagements, qui serviront notamment aux écoliers résidant les villages et rejoignant chaque jour l'aubette «Les 4 routes» pour prendre le bus.

- **Entre le Nézyl et Le Mouchoir**

Lieu de ramassage scolaire, ce secteur est lui aussi emprunté quotidiennement par les écoliers. Les études d'aménagement sont en cours, suite aux différentes acquisitions nécessaires. De futurs aménagements qui permettront de répondre aux sollicitations que la commune reçoit concernant cet enjeu de sécurité évident.

Les travaux de lutte contre les inondations se poursuivent

Entourée de marais, les intempéries entraînent de fréquentes inondations sur la commune. Afin d'améliorer l'écoulement des eaux de pluies, et en parallèle de la veille effectuée par les services techniques sur les lieux les plus sensibles, des travaux de curage sont régulièrement réalisés au cours de l'année.

Multipliés depuis 2020, les services techniques ont eu l'occasion de vérifier leur efficacité lors des dernières périodes pluviales.

- Des travaux d'hydrocurage (réparation des buses) : Kermouraud, Kercradet ;
- Des travaux de curage : en lien avec le Département, d'importants travaux ont eu lieu au carrefour du vignonnet (RD47) en lien avec le Département ; entre le secteur du Pelo jusqu'au secteur Bellefontaine ; entre le rond-point du Pélo et la Zone Activités du Crelin

Plus conséquents, ces travaux ont lieu en parallèle de chantiers d'entretien réguliers des fossés (débroussaillage, abattage d'arbres, extraction de souches). Les derniers ont eu lieu autour du secteur de Kercradet, du Gosquet, et en direction des marais du Mès.

Des études pour déterminer les futurs aménagements



Rue de la Brière

L'entretien régulier des réseaux d'eau potable et d'assainissement sont indispensables. En 2023, près de 1,4 millions d'euros ont été investis par l'agglomération pour repenser les réseaux d'eaux pluviales sur le secteur des Sahélos, dans le bourg. Une étude de voirie réalisée cette année permettra de définir les futurs aménagements de sécurité de la rue : pose de ralentisseurs, etc. Les travaux, suivis des enrobés, seront réalisés en 2025.



Carrefour du Vignonnet

Le carrefour relie la rue du Vignonnet et l'accès au parking de la base de loisirs des Brières du bourg. Cette année, divers aménagements de sécurité de celui-ci vont être étudiés.



Le belvédère de nouveau accessible au public !

Les travaux de sécurisation de l'accès au clocher se sont achevés. La Municipalité a investi 37 140€ TTC dans la réfection des menuiseries, plans et contrôle technique pour permettre sa réouverture au public, prévue en avril/mai (sous réserve de l'approbation de la commission de sécurité).

L'Office de tourisme Intercommunal, en charge des visites, a également réalisé un film à disposition des personnes à mobilité réduite pour que chacun puisse accéder à la beauté de notre station verte. Avis aux amateurs et aux visiteurs, la vue imprenable sur le Marais de Brière s'ouvrira de nouveau à vous très prochainement !

En avril, votre agglo au rythme du vélo !

Le week-end des 27 et 28 avril prochains, 150 coureurs professionnels de toutes nationalités sillonneront les routes du territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo lors des 3ème et 4ème étapes du 57ème Tour de Bretagne. Une première depuis plus de 10 ans.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est fière d'être partenaire de ce grand évènement sportif aux valeurs fortes, avec Guérande en ville d'arrivée et Le Croisic en ville de départ ! 8 des 15 communes que compte l'Agglo vont être traversées : Camoël, Assérac, Saint-Molf et Guérande, lors de la 3ème étape le 27 avril et Le Croisic, Batz-sur-Mer, Guérande, Saint-Lyphard et Herbignac, lors de la 4ème étape le 28 avril.

Guérande ville d'arrivée de la 3e étape

Pour encourager les coureurs lors des derniers kms de cette 3ème étape, rendez-vous à Guérande, où un circuit de 5 tours vous permettra de suivre le dénouement de la course de 15H10 à 16H15 !

Le Croisic, ville départ de la 4e étape

Avant le début de l'épreuve, retrouvez CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo sur le village de départ au Croisic à compter de 9H45 sur le parking d'Intermarché rue Aristide Briand, avec tous les autres partenaires, vous pourrez également y croiser les équipes de coureurs !

Et n'oubliez pas de suivre votre Agglo sur les réseaux sociaux : un jeu concours vous permettra de remporter de très beaux lots !

i Plus d'infos, les déviations, les plans... www.cap-atlantique.fr et sur Facebook.



Et à Saint-Lyphard ?

Le peloton traversera la commune, en arrivant de Guérande par le rond-point du Calvaire. Il empruntera la route départementale RD51 en directions du rond-point du Pélo puis remontera jusqu'au rond-point de Kervily (en face de Intermarché) pour rejoindre le secteur de Marlais par la route départementale 47.

Ces deux portions de route seront interdites à la circulation pendant environ vingt minutes, à partir de 12h15.

Ces informations sont susceptibles de varier en fonction des conditions de la course.



Les Maires de Saint-Lyphard et Guérande ont visité une zone de compostage collectif à Guérande.



Une zone similaire sera installée rue du Vignonnnet.

i Direction Prévention et Gestion des Déchets de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo :
accueil.herbignac@cap-atlantique.fr
 02 51 76 96 16

Déchets

Accélération du tri des biodéchets sur la commune

Afin de proposer à chaque habitant une possibilité de trier et valoriser ses déchets alimentaires et végétaux, l'agglomération propose des solutions complémentaires : le compostage individuel et compostage collectif. En partenariat avec la Mairie, une nouvelle zone de compostage collectif a été inaugurée au mois de mars, dans le bourg de la commune.

En plus de réduire les ordures ménagères d'environ 30%, le compostage permet de valoriser ses déchets ; une action qui devrait être aussi simple que trier son verre ou son carton !

Située à côté des jardins partagés gérés par l'association La Goutte d'eau, rue du Vignonnnet, la zone se compose de trois bacs : un bac d'apport, un bac de broyats et un bac de compost en cours de maturation.

Les Lyphardais habitant dans les rues adjacentes à la place de l'église, et ne disposant pas ou peu de jardin, sont invités à y déposer leurs restes alimentaires et petits végétaux et (fleurs fanées, etc.).

Vos associations prennent la parole !



Des nouveautés à la bibliothèque



La « Bibliothèque pour tous » démarre très bien l'année 2024 avec une belle équipe de bénévoles qui s'est étoffée et qui permet donc la création d'une permanence supplémentaire le jeudi de 16h30 à 18h.

Petite nouveauté, un mercredi après-midi de chaque petites vacances scolaires, les enfants auront rendez-vous pour « **un moment autour du livre** » où diverses animations seront proposées.

Avis aux amateurs de bandes dessinées : la bibliothèque participe au prix de la BD « premières vagues ». Jusqu'en juin, découvrez et lisez huit BD, il suffira ensuite de voter pour élire votre préférée.

Ouverture les mardi de 18h à 19h30, mercredi de 10h30 à 12h et de 17h30 à 19h, jeudi de 16h30 à 18h, vendredi de 17h à 18h30 et samedi de 10h30 à 12h.

Contact : cbptstlyph@orange.fr



Un nouveau bureau pour Spring Brière

Fondée en 2015 par des jeunes de Saint Lyphard, l'association Spring Brière vise à mettre en avant la région de Grande Brière à travers des événements culturels et musicaux. Chaque année, nous organisons le Bar à Huitres (24 et 31 décembre) et le Festival La Nocturne (premier weekend de juillet). Des artistes tels que Lyre le Temps, Elephanz, Soldat Louis, Neg Marrons et Manau ont déjà foulé notre scène. Pour la 6e édition, notre nouveau bureau aspire à égaler les précédentes, notamment avec la participation des groupes SNIPER et WAZOO !

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers nos bénévoles et nos sponsors/partenaires qui nous accompagnent depuis le début de cette aventure. **Nous vous attendons nombreux les 5 et 6 juillet 2024 !**

Contact : ass.springbriere@ootlook.fr



L'ASL Basket fête ses 50 ans !

L'association a été créée en 1974 et continue de perdurer. Un nouveau bureau, présidé par Philippe Bonenfant, avec de nouvelles personnalités dynamiques ont pris la relève en mai 2023 pour continuer à faire progresser l'association. Un engagement collectif est essentiel pour garantir son succès continu !

Les entraînements sont assurés par une entraîneuse diplômée et qualifiée. En ce début d'année, **une nouvelle équipe Loisirs garçons** a été créée.

L'amicale remercie tous les membres pour leur dévouement et la commune qui soutient le club depuis sa création.

Contact : Philippe Bonenfant au 06.73.00.92.50. Rencontrez l'association le mercredi aux entraînements (16h - 18h45 selon les niveaux).



Découvrez la vie du centre de secours de la commune

Samedi 13 avril, de 14h à 18h, les membres de l'amicale des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Lyphard seront heureux de vous faire découvrir la caserne (située à côté de la mairie) et ses équipements. Vos enfants peuvent venir avec un dessin que nous exposeront à la caserne.

Le centre de secours recherche toujours activement des sapeurs-pompiers volontaires. Ils pourront également vous informer dans ce cadre des missions qui leur sont confiées.

Plus d'informations : raouleric@orange.fr

La fête des traditions se prépare pour une nouvelle édition !

Après une année 2023 positive et réussie, l'association Lumière de Brière prépare activement les animations 2024.

Le premier vide-greniers aura lieu à La Vinière, le dimanche 12 mai. Il connaît toujours un beau succès.

La Fête des Traditions se tiendra le dernier week-end de juillet, sur le site du plan d'eau.

Dès le samedi, la fête débutera avec une soirée antillaise, musique et repas créole. Elle sera suivie du traditionnel feu d'artifice !

Le dimanche 28 juillet, place à un grand vide-greniers et aux démonstrations autour des métiers anciens et des traditions briéronnes sur le bord des marais. Le bagad de Hennebont et des scénettes humoristiques animeront l'après-midi. La soirée se clôturera avec des chants de marins. A cette occasion, rejoignez-nous nombreux en tant que bénévoles pour partager ces moments festifs. Vous serez les bienvenus !



Contact : Patrice BRIERE (Président) pat.briere@orange.fr

La convivialité au centre des événements du comité des fêtes

Rejoignez-vous à nous pour une année 2024 pleine de festivités inoubliables. En juin, vibrez au rythme de l'Auto Sprint, une course automobile palpitante qui promet des sensations fortes ! Pour fêter nos 70 ans d'existence, nous aurons le plaisir de vous offrir l'entrée. Le 13 juillet, notre Bal Populaire illuminera la nuit de rires et de danse. Plongez dans une atmosphère électrisante avec une playlist envoûtante et une ambiance conviviale. La soirée se terminera en beauté avec le feu d'artifice que la Municipalité aura le plaisir de vous offrir. Le 15 août, plongez dans l'univers unique de notre "Vach'oui" ! Une célébration où la bonne humeur règne en maître. Profitez de jeux, d'animations et d'une ambiance champêtre qui ravira petits et grands. Une journée placée sous le signe de la convivialité et du rire !
Contact : bernom44410@gmail.com / 06 62 91 12 76



Et si vous rejoigniez le club de pétanque ?

La Pétanque Lyphardaise est un club loisir qui se réunit chaque mercredi et samedi après-midi.

Hommes et Femmes de la commune ou extérieurs sont les bienvenus. Convivialité, amitié et respect sont les mots d'ordre tout au long de l'année !

Contact : Jean Michel BOUGOUIN (Président)

Tél : 0613531840 / Mail : jeanmibougouin@hotmail.fr



Une Histoire à raconter !

L'association Archives et Histoire de Saint-Lyphard voit le jour il y a déjà 24 ans et plus précisément le 26 Avril 2000 en parallèle de l'Association Généalogie existant depuis une vingtaine d'années.

Avec les progrès de l'informatique L'Association Généalogie a vu ses activités décroître et de ce fait elle a cessé ses permanences qu'elle assurait depuis les années 1980.

Les activités de l'association sont multiples, à commencer par la sauvegarde du patrimoine lyphardais, la recherche, l'étude et la communication sur l'Histoire locale, la prospection des sites préhistoriques et historiques en relation avec le service régional d'archéologie, la participation avec la commune aux activités estivales et aux journées du patrimoine et l'organisation de conférences, sorties et voyages culturels.

Vous souhaitez vous documenter sur l'histoire de la commune ?

Contactez le Président de l'association

M. MORANTON : 06 62 47 86 69 / 06 74 63 51 52



Peindre en Brière : Kerd'Art. Net organise un nouveau concours à partir de 14 ans

Notre association renouvelle son concours de peinture pour la troisième année, le samedi 11 mai, à la maison Félix, avec un objectif de 30 participants. Différentes techniques peuvent être employées :

peintures à l'acrylique, à l'huile, le pastel, l'aquarelle, dessins et carnets de voyage. Nous souhaitons cette année, ouvrir la participation aux jeunes à partir de 14 ans ! Les participants sont invités à peindre dans plusieurs secteurs : Kerdanaire, Kerbourg, La Pierre Fendue, Kerhinet, Bréca & le centre ville. Tous les participants au concours seront récompensés par de nombreux lots.

Contact : 06 18 39 67 69 / kerdatelier44@gmail.com



Santé



Don d'organes : pour sauver des vies, il faut l'avoir dit !

En France, chaque Français est considéré comme donneur d'organes sauf s'il a fait part de son opposition. C'est le principe du consentement présumé qui s'applique au don d'organes depuis 1976 et qui a été réaffirmé dans la loi santé de 2017. Le don d'organes et de tissus est un magnifique geste de fraternité, c'est pourquoi la loi française prévoit que nous soyons tous donneurs, sauf si nous avons exprimé un refus de notre vivant.

Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le collectif Greffe+ invite chaque français à faire part à ses proches de son choix concernant le don de ses organes après sa mort.

À la découverte du spectacle



L'éducation artistique et culturelle fait partie des enseignements fondamentaux dispensés à l'école. Chaque saison, quatre à cinq spectacles sont proposés aux structures de la petite enfance, aux écoles maternelles et élémentaires de Saint-Lyphard et de La Madeleine. De la classe de pré-petite section à la classe de CM2, chaque petit Lyphardais a la chance de pouvoir découvrir au moins un spectacle sur l'année, adapté à chaque tranche d'âge.

Dans ce cadre, des rencontres avec les artistes et des ateliers sont ponctuellement organisés. L'objectif est de favoriser la rencontre avec les arts vivants, mais aussi de vivre de nouvelles expériences, fédératrices pour la classe et source d'enrichissement pour les élèves. Ces visites permettent d'éveiller leur curiosité, d'aiguiser l'esprit critique des plus jeunes, et de leur donner les clés d'une future pratique de spectateur !

Donner des clés aux petits spectateurs de demain

Chaque année, le service culturel propose aux classes de CM1 et CM2 des visites des coulisses de l'espace culturel : en quoi sont faits les décors ? Quelles sont les trois couleurs primaires en lumière ? Qu'est-ce que la réverbération ? Les deux agents du service culturel profitent également de ces visites pour présenter aux enfants les métiers du spectacle vivant : régisseur son, lumière et plateau, des métiers indispensables mais souvent méconnus. Nous remercions l'Association Les Trois Coups Lyphardais qui nous met à disposition son décor, lors des visites.

Des spectacles à partager en famille

Les élus ont à cœur de proposer une programmation de spectacle à partager en famille. Un dimanche, un après-midi pendant les vacances... Cette proposition inédite est l'occasion de partager un moment de plaisir et de découverte !

Deux soirées parents-ados ont été proposées dans le cadre de la programmation de saison culturelle - « Slide » spectacle de danse Hip-Hop, et « Champs de Bataille » par une Compagnie de théâtre belge : des belles occasions de découverte, d'échange et de partage en famille.



Un spectacle pour les tout-petits

Les 24 et 25 mai, découvrez le nouveau spectacle de la Compagnie Mouton Carré « LUDILO ». Dédié aux tout-petits à partir de 18 mois, le spectacle leur promet un précieux moment d'éveil artistique.

Espace culturel de Saint-Lyphard

Billetterie : Office de Tourisme
02.40.91.41.34 (le mardi et vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h)
Vente de billets en ligne sur www.mairie-saintlyphard.fr ;
rubrique DÉCOUVRIR >
La saison culturelle
Infos : Service Culturel
02.40.91.49.67

 Espace culturel de Saint-Lyphard